

Compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 22 avril 2014 – 19h30

- Ordre du jour :**
- **Approbation du budget primitif : commune, assainissement, lotissement**
 - **Vote des taux d'imposition 2014**
 - **Tarifs assainissement**
 - **Tarifs salle polyvalente**
 - **Indemnités du Maire et des Adjointes**
 - **Commissions diverses**
 - **Questions diverses**

Présents : P.BARTELS, L.JACQUEMARD, G.SCHMIT, C. FENAUX, P. EDUIN, F. FERRAZ, P. BEAUMONT, F. FOSTIER, B. WIART, N. DECHAPPE, C. LEGRAND

Secrétaire : G. SCHMIT

BUDGET PRIMITIF COMMUNAL 2014 :

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le budget communal 2014. Ce budget s'équilibre de la manière suivante :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	Dépenses : 308 639 €
	Recettes : 308 639 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	Dépenses : 212 090 €
	Recettes : 212 090 €

TAUX D'IMPOSITION 2014 :

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'augmenter le taux des taxes de 2 % :

Taxe d'habitation	17,09 %	⇒	17,43 %
Taxe foncière bâti	10,29 %	⇒	10,49 %
Taxe foncière non bâti	15,97 %	⇒	16,29 %
CFE	18,12 %	⇒	18,48 %

BUDGET PRIMITIF ASSAINISSEMENT 2014 :

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le budget assainissement 2014. Ce budget s'équilibre de la manière suivante :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	Dépenses : 175 980 €
	Recettes : 175 980 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	Dépenses : 141 370 €
	Recettes : 141 370 €

TARIFS ASSAINISSEMENT :

Le Conseil Municipal décide de fixer le prix du M3 d'eau assaini à 2,40 €. La taxe forfaitaire reste à 110 €.

BUDGET PRIMITIF LOTISSEMENT 2014 :

Le conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents le budget lotissement 2014. Ce budget s'équilibre de la manière suivante :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	Dépenses : 1 385 977 €
	Recettes : 1 385 977 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	Dépenses : 1 113 266 €
	Recettes : 1 113 266 €

TARIFS SALLE POLYVALENTE :

Le Conseil Municipal décide de ne pas modifier les tarifs de la salle polyvalente qui sont les suivants :

- location à la journée	- habitant de la commune	190 €
	- personne extérieur	200 €
- location à la ½ journée	- habitant de la commune	70 €
	- personne extérieure	90 €
- Nettoyage de la salle	70 €	
- Electricité	0,18 € / kWh	

Mme LEGRAND Colette est nommée responsable de la salle.

INDEMNITÉS DU MAIRE ET DES ADJOINTS :

Le Maire percevra une indemnité de fonction correspondant à 17 % de l'indice brut 1015 soit 646,25 € brut mensuel.

Les Adjointes percevront une indemnité de fonction correspondant à 17 % de l'indice brut 1015 soit 250,90 € brut mensuel.

Monsieur le Maire reversera à la commune 30 % de son indemnité net.

COMMISSIONS DIVERSES :

● Commission d'Appel d'Offres :

Président : M. BARTELS, titulaires : MM. JACQUEMARD, BEAUMONT, WIART, EDUIN et Mme LEGRAND, suppléants : MM. FOSTIER, FERRAZ, SCHMIT et Mme FENAUX.

● Commission Urbanisme et travaux :

Président : M. JACQUEMARD, titulaires : MM. EDUIN, WIART, FERRAZ, BEAUMONT et Mme LEGRAND.

● Commission des Finances :

Président : M. BARTELS, titulaires : MM. JACQUEMARD, FOSTIER, FERRAZ et Mmes FENAUX et LEGRAND.

● Commission des Fêtes et Communication :

Présidents : Mme FENAUX et M. SCHMIT, titulaires : MM. JACQUEMARD, FOSTIER, EDUIN, BEAUMONT et Mme DECHAPPE.

● C.C.A.S. :

Président : M. BARTELS, délégués du Conseil Municipal : MM. SCHMIT, FOSTIER et Mmes FENAUX et DECHAPPE, déléguées extérieures : Mmes SEGUIN, COUTURIER, PINCHON et BONNET.

QUESTIONS DIVERSES

↪ Publicité pour taxi M. FRANEL Cédric de Menneville

↪ Président de l'USEDA : M. ROBERT

↪ Président de la CCCP : M. LORAIN Alain

↪ Président du Syndicat des Eaux : M. BARTELS Patrick

↪ M. FOSTIER Frédéric est nommé pour assister aux réunions de vie scolaire (maternelle/primaire) de Guignicourt